

28 FEVRIER 1974.-

CHATEAUGAY .- (63)
oooooooooooo

Heure : 22 h 17

(heure très précise)

ENQUETE DE M. ERAUD.

(voir carte Michelin n° 73, pli I4, sensiblement S/SO de Chateaugay). Ciel clair, veille d'une chute de neige.

Témoins : M. X.. ingénieur électronicien, son épouse désirant conserver l'anonymat. L'enquêteur les connaissant depuis longtemps se porte garant de leur bonne foi.

Les témoins étaient dans deux fauteuils, devant la télévision, face aux baies vitrées. Un pilier en béton se trouve à leur intersection à droite des témoins, détermine un angle mort sur une vue panoramique de près de 180°, surplombant le lieu dit "Ladoux" où se trouve le centre et les pistes d'essais Michelin.

A gauche à l'extérieur, une antenne radio assez haute dépasse largement la rampe de la terrasse. M. X.. somnoie, lorsqu'une vive exclamation de son épouse le ramène brutalement à la réalité. Celle-ci a aperçu par la baie vitrée de droite un phénomène lumineux assez impressionnant descendant suivant une trajectoire allant d'OUEST en EST.

Une importante rangée de "hublots" surmontée uniquement à l'avant d'une autre rangée dont les premiers se présentent en forme de "larmes" suggérant une surface plus ou moins sphérique ou ovoïde descend obliquement avec un léger roulis. Ces hublots sont éclairés assez vivement et d'une teinte dont M. X. dira "exactement la raie de sodium". Les hublots sont circulaires au centre du phénomène et deviennent de plus en plus elliptiques à l'avant et à l'arrière.

SUITE CHATEAUGAY .-

Luminosité fixe. Le phénomène poursuit sa trajectoire suivant un angle de 20° environ avec l'horizontale. Il sera à nouveau occulté par la rampe de la terrasse et réapparaître dessous. Il s'éteindra définitivement : la zone d'extinction étant comprise entre le sommet du réverbère au pied de la maison, et l'antenne radio voisine. Pour observer la fin de la trajectoire M. X. s'est levé pour suivre le phénomène qui se situait sous la vision délimitée par la rampe. A bout de bras, le phénomène atteignait 6 cm de long pour une hauteur égale au 1/3.

Vitesse estimée à 130 km/h. L'extinction de l'ensemble (tous les hublots en même temps) s'est effectuée de façon progressive, l'intensité lumineuse, s'estompant en une bonne seconde comme si, dit M. X. " on manoeuvrait un potentiomètre, et non comme une persistance rétinienne. M. X. sorti sur la terrasse perçoit alors ce qui lui paraît insolite en ce lieu, et cette heure, un son modulé deux ou trois fois en amplitude et en fréquence, pendant 10 à 15 secondes. Il compare ce bruit à celui d'un moteur électrique à courant continu dont on ferait varier brusquement la vitesse en montée et en descente de régime. La direction est celle de l'atterrissage présumé s'il y a eu atterrissage.

Le berger allemand, 7 mois, sorti avec son maître sur la terrasse, a donné des signes d'affolement, alors qu'il était calme à l'intérieur.

Deux visites sur les lieux n'ont rien donné. M. GAILLE signale une faille cachée passant légèrement au-dessous d'une localité " les Mauvaises " où le témoin signale le passager à quelques dizaines de mètres près. D'autre part, juste en avant du pont édifié au-dessus de l'autoroute Michelin se trouve une faille bien visible

dans la direction où se dirigeait l'engin, elle passe à LE VAURIAT.
I.D.L.M. n) 136 (Juin - Juillet 1974) p. 12/13